

Notre ville, le meilleur endroit où vivre, signifie pour nous...

...en tirant le meilleur de nos 24 quartiers existants.

- Nos 24 quartiers existants doivent être vivants et mixtes. Des quartiers compacts, de courtes distances, qui nous offrent tout ce dont nous avons besoin au quotidien.
- Dans les quartiers, la commune loue et met en location des locaux commerciaux et installe des kiosques de vente publics.
- Des places publiques et des parcs attrayants, végétalisés et sûrs seront aménagés dans les quartiers.
- Dans les quartiers, la commune continuera à construire des logements abordables sur des terrains communaux.
- Des plans de développement de quartier seront élaborés par quartier en collaboration avec les habitants.

- **Nos 24 quartiers doivent être vivants, mixtes et interconnectés. Des quartiers compacts (multifonctionnels et polycentriques) de courtes distances, qui nous offrent tout ce dont nous avons besoin au quotidien.**

Nos quartiers ont besoin d'un mélange plus équilibré de structures et d'infrastructures de la vie quotidienne. Un nombre suffisant de crèches, de foyers, d'écoles, d'installations sportives, d'aires de jeux, de parcs/espaces verts, de maisons de jeunes, de maisons de retraite, d'institutions culturelles, etc. Nos quartiers seront ainsi plus vivants et plus durables, car les distances seront réduites et davantage d'habitants pourront se déplacer à pied, à vélo ou en bus.

- **Dans les quartiers, la commune loue et met en location des locaux commerciaux et installe des kiosques de vente publics.**

Nos quartiers ont particulièrement besoin de plus de commerces et de services de proximité. C'est pourquoi la commune loue et met en location des locaux commerciaux dans les quartiers et installe des kiosques de vente publics sur certaines places de quartier nouvellement aménagées (exemple : kiosques faisant office de marché permanent sur la place du Théâtre, un kiosque de vente sur la place de France, etc.).

- **L'espace public de nos quartiers doit être accueillant, végétalisé et sûr. Dans tous les quartiers, les places et les parcs seront aménagés ou réaménagés de manière conviviale. Les habitants y sont systématiquement impliqués.**

Les places publiques et les parcs sont le cœur d'une ville, puisque c'est bien là où se concentrent notre vie et nos interactions. Ils sont nécessaires pour nous rencontrer, nous détendre, nous reposer, renforcer la qualité de vie, la sécurité et la biodiversité dans les quartiers. Les espaces publics et les parcs donnent une structure et une identité, permettent la vitalité et l'échange, façonnent l'image et l'identité d'un quartier, de notre ville.

Un espace public conçu en fonction des besoins des habitants et en collaboration avec eux apporte une nouvelle vie à un quartier. Une vie qui renforce et élargit notamment l'offre de commerces/services de proximité. Un espace public plus vivant, tout comme une police municipale nouvellement créée, procurera à nos habitants plus de sécurité dans notre ville.

- Par exemple, l'aménagement et le réaménagement du Pourtour de la vallée de la Pétrusse (l'espace public du bvd. Roosevelt, de la Place de Bruxelles, du Pont Adolphe, de la Place de Metz, du bvd. de la Petrusse et de la Passerelle).
- Relier l'espace public entre la ville haute, le quartier de la gare et Bonnevoie.
- Réaménagement de la place de la Gare, de l'avenue de la Gare, de la rue du Fort Neiperg, de la rue de Bonnevoie, de la place Wallis, de la rue Jean Origer.
- Réaménagement de la rue Notre-Dame, du Klänge Knuedler, de la rue du Fossé, de la place du Théâtre (avec marché permanent), de la rue Beaumont et de la place des Bains.
- De places centrales nouvellement aménagées pour Limpertsberg, Bonnevoie, Beggen, Merl-Belair, Hamm, Gasperich (Sauerwiss), Polvermühlen.
- Réaménagement de la place d'Eich et du centre historique d'Eich.
- Aménagement de l'espace public le long du tramway comme entrée dans les quartiers.

Lorsque les conditions le permettent (càd pas d'infrastructure souterraine, un trou de plantation suffisamment grand), des arbres, des arbustes et des fleurs sont systématiquement plantés dans l'espace public et le long des rues. Des parcs de petite/moyenne taille sont aménagés dans plusieurs quartiers (par exemple à Hollerich autour de l'ancien presbytère, au Cents, Kiem et Belair, où le stade Josy Barthel sera transformé en parc). Les espaces verts dans les quartiers et entre les quartiers seront davantage reliés entre eux (comme par exemple ceux du Limpertsberg, et ces espaces verts avec ceux de Rollingergrund et jusqu'au nouveau quartier résidentiel "Stade").

- **Pour que davantage de personnes puissent vivre dans notre ville, la commune continue à construire des logements abordables dans les quartiers sur les terrains lui appartenant.**

Dans les quartiers, la commune elle-même continue à construire sur ses terrains différentes formes/types de logements abordables, durables et accessibles. La commune soutient et accompagne également toutes les initiatives privées visant à construire ou à rénover de tels logements dans les quartiers.

- **Dans tous les quartiers, des plans de développement de quartier sont élaborés en collaboration avec les habitants.**

Ce n'est qu'ensemble que nous pouvons développer des quartiers offrant la meilleure qualité de vie. C'est pourquoi, au cours de la première année du mandat du nouveau Collège échevinal, les habitants de chaque quartier seront invités à élaborer ensemble des plans de développement de quartier. Le résultat doit être un ensemble de mesures concrètes pour développer nos quartiers. De cette manière, nos quartiers pourront répondre aux besoins/intérêts actuels et futurs de leurs habitants.

... construire les meilleurs nouveaux quartiers.

- La commune construit en priorité de nouveaux quartiers durables et compacts offrant la meilleure qualité de vie et des milliers de logements abordables (Porte de Hollerich, route d'Arlon, Faïencerie).
- La mobilité active et publique est au cœur du projet.
- L'espace public est aménagé de manière conviviale et sera végétalisé afin d'être adapté au climat.
- L'utilisation d'espace est maintenue à un niveau faible grâce à la densification.
- Besoin énergétique minimal, couvert par des énergies renouvelables locales (soleil, air et géothermie).
- Des quartiers qui valorisent les ressources et sont régénératifs (économie circulaire).

- **Au cours des 10 à 15 prochaines années, la Ville réalisera en tant qu'acteur principal une série de nouveaux quartiers durables, compacts (multifonctionnels et polycentriques), avec des milliers de logements abordables, afin que chacun puisse vivre dans notre ville.**

En priorité le nouveau quartier de la Porte de Hollerich, le quartier résidentiel « Stade » sur la route d'Arlon et un quartier résidentiel sur site de l'ancienne Faïencerie au Rollingergrund. Dans ces quartiers, nous, êtres humains, avec nos besoins actuels et futurs, seront dès le départ au centre de l'attention. La commune construira des quartiers mixtes, bien équipés et de courtes distances, car ils offriront aux futurs habitants tout ce dont ils ont besoin pour leur vie quotidienne. L'accent y sera donc mis sur la mobilité active (à pied/à vélo) et les transports en commun (bus/tramway).

Dans ces nouveaux quartiers, des milliers de logements abordables seront construits avec des logements de tailles et types différents. Des logements pour toutes les situations de vie, des jeunes familles aux personnes âgées. Des formes d'habitat alternatives y verront également le jour (par ex. logements communautaires, logements intergénérationnels, habitat participatif).

Tous les bâtiments/logements seront optimisés sur le plan énergétique (neutralité climatique) de manière à consommer le moins d'énergie possible et à être alimentés par un maximum d'énergie renouvelable produite localement (soleil, air, chauffage au sol). En outre, ils seront construits avec les meilleurs matériaux pour la santé et l'environnement (pouvant être triés et réutilisés) avec des toits, des façades et alentours végétalisés. Tous les bâtiments et les espaces extérieurs seront accessibles aux personnes à mobilité réduite.

- **L'espace public dans les nouveaux quartiers sera convivial et adapté au climat.**

L'espace public des nouveaux quartiers construits par la commune sera conçu de sorte à mieux protéger ses habitants contre les conséquences du changement climatique (comme p.ex. la chaleur) avec des espaces verts, de l'ombre et des points d'eau. La perméabilité de l'eau sera assurée grâce à un scellement minimal de l'espace.

Les espaces verts et les toits végétalisés des bâtiments serviront de bassins de rétention et de stockage d'eaux pluviales.

L'espace public sera planifié et aménagé avec les habitants afin de répondre à leurs besoins et de devenir des lieux conviviaux. Outre les lieux très fréquentés, il existera également des endroits plus calmes et plus détendus. Il existera également des lieux de jeu formels (aires de jeux) et informels (terrains vagues).

- **Dans ces nouveaux quartiers durables, on misera sur la densification, les surfaces seront utilisées de manière optimale en consommant le moins d'espace possible.**

A la Porte de Hollerich, route d'Arlon et Faiënerie, on créera "la ville avec la ville", car les nouveaux quartiers seront en grande partie construits sur des surfaces déjà existantes, qui seront repensées et utilisées différemment. D'autre part, tous ces espaces seront utilisés de manière optimale en misant sur la densification tout en limitant ainsi l'utilisation du sol.

- **Les besoins énergétiques des nouveaux quartiers durables seront aussi faibles que possible et proviendront d'énergies renouvelables produites localement (soleil, air et géothermie).**

Les énergies fossiles ne seront plus utilisées dans ces nouveaux quartiers. Le bilan énergétique sera neutre et des projets à énergie positive seront réalisés.

- **Des quartiers durables qui valoriseront les ressources et seront régénératifs.**

Dans ces nouveaux quartiers durables, le principe de l'économie circulaire sera appliqué. Ainsi, dès la construction des bâtiments et des infrastructures, on veille à ce que les matériaux soient sains et réutilisables. Ils doivent donc être faciles à trier et à démonter. Le principe du pollueur-payeur est appliqué à 100 %. La topographie des différents sites est utilisée et valorisée. Un équilibre entre déblais et remblais devra être trouvé.

... la meilleure mobilité pour notre ville.

- Une mobilité durable et adaptée à l'homme, basée sur des trajets courts.
- Notre objectif : 40 % en voiture et 60 % en tram/bus, à vélo et à pied.
- D'où le développement prioritaire des bus et des tramways.
- Achever le réseau cyclable sécurisé et davantage de chemins piétons confortables.
- Sortir le trafic de transit des quartiers de la ville.
- Soutenir les nouvelles formes de mobilité et les développements technologiques.

- **Une mobilité adaptée à l'homme et durable, basée sur des trajets courts, qui préserve le climat et la nature. Nos concitoyens doivent pouvoir continuer à se déplacer dans notre ville à l'avenir.**

Dans notre ville, qui continuera à se développer, le plan de mobilité élaboré avec nos concitoyens sera mis en œuvre de manière cohérente dans les années à venir et la répartition modale actuelle sera inversée, passant de 40/60 à 60/40. Cela signifie que les déplacements en voiture représenteront à l'avenir 40 % de tous les déplacements, contre 60 % aujourd'hui. La marche, le vélo, le bus et/ou le tramway représenteront ensemble 60 % de tous les déplacements, contre 40 % aujourd'hui.

La base d'une telle nouvelle répartition modale est le développement compact (multifonctionnel et polycentrique) de notre ville et de ses quartiers (voir le chapitre sur les quartiers). Ainsi, les trajets dans la ville seront plus courts et nous serons plus nombreux à pouvoir nous déplacer dans notre ville à pied, à vélo ou en bus/tram.

- **Le réseau de bus et de tram doit donc être développé en priorité et massivement.**

Le bus et le tram sont déjà actuellement, et seront davantage demain, l'épine dorsale de la mobilité publique et collective dans notre ville. Ils disposent du plus grand potentiel pour offrir à nos concitoyens une alternative réelle à l'utilisation de la voiture pour leurs besoins quotidiens.

Pour le développement des transports en commun, de nouveaux corridors à grande capacité seront définis et aménagés (par exemple sur la route d'Esch et la route d'Arlon ainsi qu'en direction de Hollerich et du Kirchberg). La capacité actuelle des bus et des trams sera pleinement exploitée et de nouvelles liaisons entre les quartiers seront créées (sans que toutes les lignes ne doivent passer par le centre-ville).

Les nouvelles lignes de tramway prévues seront construites et elles relieront les grands quartiers résidentiels actuels et futurs de la ville. Le tramway sera davantage utilisé comme moyen de transport intra-urbain et comme instrument de développement des quartiers de la Ville.

La flotte de bus de la Ville sera davantage électrifiée et complétée par l'acquisition de bus à hydrogène. Une station à hydrogène, accessible au public, sera construite sur le site des AVL.

- **Achèvement du réseau cyclable sécurisé et davantage de chemins piétons confortables.**

En complément de l'extension du réseau de bus et de tram et comme alternative supplémentaire à l'utilisation de la voiture pour des trajets courts, le réseau performant de pistes cyclables sécurisées sera achevé sur l'ensemble du territoire de la ville. Afin d'améliorer davantage les liaisons entre les quartiers et de renforcer la marche à pied, des ascenseurs et passerelles seront construits dans certains quartiers (Limpertsberg/Muhlenbach, Place de la Constitution/Vallée de la Pétrusse) et des places publiques, des zones de rencontre ainsi que des zones piétonnes seront créées/réaménagées.

- **Sortir le trafic de transit des quartiers de la ville.**

Le plan de mobilité de la ville sera mise en œuvre avec les habitants dans le cadre des plans de développement de quartier (cf. chapitre : "...tirer le meilleur parti de nos quartiers") avec des mesures concrètes visant à sortir le trafic de transit des quartiers (par exemple à l'aide de rues à sens unique, la mise en cul de sac de certaines rues, etc.)

En même temps, la limitation de vitesse à 30 km/h sera introduite dans toutes les rues de la ville (à l'exception des grands axes routiers) qui à l'heure actuelle ne tombent pas encore sous ce régime. Toutes les rues réglementées à 30 km/h seront immédiatement apaisées par des mesures temporaires puis définitives dans le cadre de projets de réaménagement. Certaines parties pourront alors être utilisées différemment par les habitants dans un esprit de voisinage et de convivialité accrus.

Parallèlement, un réseau routier principal sera défini et qui aura la capacité d'absorber la majeure partie du trafic automobile. Ce réseau comprendra une série de nouvelles routes principales comme le boulevard de Merl, le boulevard de Cessange ou la route de contournement entre Dommeldange et Beggen, qui devront être construites dans les années à venir. Leur réalisation permettra de désengorger certaines routes principales existantes (par exemple la route de Longwy, la rue de Merl ou encore la route d'Arlon) et de gagner de l'espace pour les transports publics.

Avec l'aide de la stratégie Smart City de la Ville, la numérisation des services permettra d'optimiser le flux de circulation automobile (par exemple à l'aide d'un calcul et d'une gestion prédictifs du trafic). Dans ce contexte, la gestion actuelle du stationnement sera également revue.

- **Soutenir les nouvelles formes de mobilité et le développement technologique.**

Le transport motorisé et ses développements technologiques tels que la mobilité électrique, à hydrogène, à électro-carburants ou le covoiturage font également partie d'une mobilité respectueuse du climat et de la nature.

C'est pourquoi la ville continue à développer par exemple le système d'autopartage dans les quartiers où il existe une réelle demande. Dans les nouveaux quartiers durables de la ville, des

garages collectifs (Mobility Hubs) et des offres innovantes de "mobilité partagée" seront proposés selon le principe "Mobility as a Service".

Un projet pilote est mis en œuvre pour acheminer une partie des livraisons d'un lieu de transbordement central vers les quartiers à l'aide de vélos-cargos ou de petits transporteurs électriques. Avec pour objectif de réduire considérablement le trafic de poids lourds.

La commune continuera à être acteur et facilitateur dans le développement des bornes de recharge électrique. Acteur chez lui, en installant suffisamment de bornes de recharge dans les garages des immeubles appartenant à la commune ainsi que dans les parkings publics.

Facilitateur par rapport à l'espace public et privé, en assurant que l'ensemble de la ville est couvert par des bornes de recharge électrique et que leur approvisionnement en électricité est garanti et ceci dans le cadre d'une stratégie nationale.

... le meilleur climat pour notre ville.

- Rendre notre ville climatiquement neutre et résiliente au changement climatique d'ici 2040.
- Emmener tous nos concitoyens vers la neutralité et la résilience climatiques grâce à davantage de conseils et d'aides financières.
- La ville compacte est la base d'une ville climatiquement neutre et résiliente.
- Développer un plan climat composé de la protection du climat et de l'adaptation au climat.
- Pour protéger notre climat : mobilité durable, rénovation des bâtiments, réduction de la consommation d'énergie, développement des énergies renouvelables et réduction des déchets.
- Pour s'adapter au climat : plus d'arbres et de verdure dans les espaces publics/les bâtiments, suffisamment de parcs, des ruisseaux et des rivières renaturés, des forêts saines et un approvisionnement en eau potable assuré.

- **Rendre notre ville climatiquement neutre et résiliente au climat d'ici 2040.**

Ce n'est que si nous pouvons continuer à bénéficier d'un climat sain et agréable dans notre ville que celle-ci deviendra le meilleur endroit où vivre.

C'est pourquoi notre ville doit émettre 55 % de CO₂ en moins d'ici 2030 (par rapport à 2014) et atteindre la neutralité climatique d'ici 2040.

Parallèlement, un développement durable et compact de notre ville lui permettra de s'adapter à l'évolution du climat et de devenir résiliente au climat d'ici 2040.

- **Emmener tous nos concitoyens vers la neutralité et la résilience climatiques grâce à davantage de conseils et d'aides financières.**

Pour nous, la ville adaptée au climat doit être une ville socialement juste. Une politique climatique efficace, qui fonctionne, doit améliorer durablement la vie de tous nos concitoyens. La réduction des émissions de CO₂, l'adaptation aux conséquences du changement climatique et la préservation de notre nature doivent donc également conduire à une réduction des inégalités sociales.

Nous voulons emmener tous nos concitoyens vers la neutralité et la résilience climatiques. C'est pourquoi la ville offrira à ses habitants encore plus de conseils, d'accompagnement et de soutien financier dans leurs efforts privés. Parallèlement, la ville elle-même montre l'exemple et prend des mesures pour atteindre la neutralité et la résilience climatiques partout où elle est elle-même actrice.

Cependant, une ville entière n'a jamais été décarbonisée et la ville ne pourra donc pas atteindre seule ses objectifs climatiques. Des actions communes, publiques et privées, et des investissements massifs sont nécessaires. C'est pourquoi, outre le gouvernement en tant qu'acteur, la ville compte sur la coopération et le renforcement de notre économie locale et nationale et sur sa capacité d'innovation, ainsi que sur notre place financière et la Banque européenne d'investissement pour le financement, des mesures publiques et privées de lutte contre le changement climatique.

- **La ville compacte, de courtes distances, est la base pour devenir une ville durable, climatiquement neutre et résiliente au changement climatique.**

Les villes disposent de bonnes dispositions pour devenir climatiquement neutres et résilientes, car elles concentrent sur un territoire limité et compact, les différentes fonctions de vie de nombreuses personnes, ce qui permet une utilisation efficace des ressources, des structures et des infrastructures.

Cette base sera renforcée afin que notre ville puisse devenir climatiquement neutre et résiliente d'ici 2040. Notre ville va donc se développer davantage dans les années à venir pour devenir une ville compacte, multifonctionnelle et polycentrique, aux trajets courts, dans laquelle toute notre vie a sa place. Une ville où chacun d'entre nous peut trouver dans son quartier, à pied, à vélo, en bus/tram, suffisamment de structures de la vie quotidienne telles que des commerces et services de proximité, des places publiques et des parcs conviviaux, de petits et grands espaces verts avec de nombreuses espèces de plantes et d'arbres, et où les cours d'eau et ruisseaux (comme la Pétrusse, le Märeler- et le Zéissengerbach) sont entièrement renaturés.

- **Développer un plan climat composé de la protection du climat et de l'adaptation au climat.**

Afin d'atteindre les objectifs d'une ville climatiquement neutre et résiliente d'ici 2040, le nouveau Collège échevinal de la Ville élaborera un plan climat qui sera ensuite voté par le conseil communal. Le plan climat s'appuiera sur les travaux préparatoires des dernières

années et comprendra de nouvelles mesures. Ces deux éléments seront regroupés dans une stratégie assortie d'un calendrier. L'ensemble du plan climat reposera sur deux piliers : la protection du climat d'une part et l'adaptation au climat d'autre part.

- **Pour protéger notre climat : mobilité durable, rénovation des bâtiments, réduction de la consommation d'énergie, augmentation des énergies renouvelables et réduction des déchets.**

En ce qui concerne la protection du climat, il s'agit de réduire les émissions de CO₂ dans notre ville et d'en éviter l'émission à l'avenir, notamment en misant sur la mobilité durable, la rénovation thermique et énergétique des bâtiments, une baisse de la consommation d'énergie ainsi qu'une efficacité énergétique maximale, le développement des énergies renouvelables, la prévention des déchets et la mise en œuvre de l'économie circulaire afin d'arriver à zéro déchets.

Les secteurs de la mobilité, des bâtiments, de l'énergie et de la gestion des déchets sont au cœur de l'objectif de la Ville d'atteindre la neutralité climatique en 2040.

Mobilité : Dans les années à venir, développer en priorité et massivement le réseau de bus et de tramways, véritable alternative à la voiture. Parallèlement et de manière complémentaire, achever le développement d'un réseau de pistes cyclables sûr et performant, construire davantage de chemins piétons confortables, sortir le trafic de transit des quartiers et miser sur les nouvelles formes de mobilité durable. (voir le chapitre sur la mobilité).

Bâtiments : Le plus grand défi pour atteindre la neutralité climatique sera la rénovation voire l'optimisation thermique et énergétique de milliers de maisons et de bâtiments déjà existants dans notre ville, par exemple par une isolation optimale, un éclairage économique, le chauffage/la climatisation et l'approvisionnement à l'aide d'énergies renouvelables (via le photovoltaïque, le solaire/la géothermie, la pompe à chaleur, le chauffage urbain, etc.).

Les cycles de rénovation et de remplacement de certains composants de bâtiments et des systèmes de chauffage sont calculés en décennies. Des changements notables dans ces secteurs prendront donc plus de temps que dans d'autres domaines. Si les objectifs climatiques doivent être atteints, de nombreux systèmes de chauffage doivent être remplacés ou modifiés avant d'être techniquement obsolètes, afin qu'ils puissent également fonctionner avec des énergies renouvelables. C'est pourquoi la ville proposera encore plus d'aides financières, de conseils et de soutien par le biais d'un service central (cadastre solaire, végétalisation des toits, cadastre énergétique).

La commune continue elle-même à rénover/optimiser année après année, sur le plan énergétique et thermique les bâtiments/logements communaux existants et ne construira plus que des bâtiments/logements les plus performants en terme de consommation énergétique et thermique. Parallèlement, la commune soutient la construction privée de tels bâtiments/logements, par exemple à l'aide d'une charte de construction durable pour les maîtres d'ouvrage privés.

Énergie : grâce à un soutien financier et à des conseils ciblés (p. ex. cadastre solaire/énergétique) et à une intégration systématique dans les bâtiments/logements construits par la commune, la production d'énergie renouvelable (p. ex. photovoltaïque/thermique solaire) par la ville et les ménages privés continuera d'augmenter.

Grâce à une étroite collaboration avec les gestionnaires de réseau et des réseaux énergétiques intelligents, il sera possible à l'avenir d'importer dans le réseau électrique de l'électricité produite via le photovoltaïque privé.

Les centrales de cogénération/le réseau de chauffage urbain de la ville continueront à être convertis aux énergies renouvelables (pellets/biomasse) et des centrales de cogénération/chauffage urbain supplémentaires seront construites.

Gestion des déchets : Le tri des déchets et le recyclage dans la ville seront encore améliorés. Parallèlement, le principe de l'économie circulaire et du "zéro déchet" est progressivement mis en œuvre : La consommation de matériaux est réduite au maximum (réparer, prolonger la durée de vie/ permettre la réparation, acheter moins/partager plus) et les déchets sont évités soit en les traitant entièrement soit en les réutilisant. Lors des événements publics, la ville étend le système de consigne et le lavage de la vaisselle et des verres/gobelets (utilisation multiple).

Le nouveau "Centre de ressources" (dénommé aujourd'hui centre de recyclage) de la ville sera construit au cours des prochaines années sur un terrain situé à côté du cimetière de Merl. Ce nouveau centre ne sera plus un simple centre de recyclage mais permettra également une gestion des substances/matériaux considérés comme une ressource précieuse. La réparation, le recyclage et l'économie circulaire seront ici au centre des préoccupations.

Un centre de ressources supplémentaire sera construit à l'est de la ville. Plusieurs grands points de collecte centralisés seront installés dans les quartiers de la ville.

La Ville installera des poubelles à tri sélectif sur les voies et les places publiques pour permettre un premier tri des déchets.

Les services de réutilisation, de réparation et d'upcycling seront soutenus par la Ville; par exemple, la Ville louera elle-même des espaces pour aménager de tels services et les intégrera dans des projets comme le nouveau centre de ressources, dans les anciens abattoirs à Hollerich ou sur la place du Théâtre.

Le gaspillage alimentaire dans les structures publiques de la ville (jardins d'enfants, écoles, foyers scolaires, cantines/cuisines des bâtiments administratifs, etc.) est évité autant que possible grâce à des informations et des conseils. La commune achète de préférence des aliments locaux/régionaux et de saison pour ses propres besoins.

- **Adaptation au climat : plus d'arbres et de verdure dans l'espace public/sur les bâtiments, suffisamment de parcs, des ruisseaux et des rivières renaturés, des forêts saines et une infrastructure d'approvisionnement urbaine performante.**

L'adaptation au climat implique, outre un développement durable et compact des villes et des quartiers, de végétaliser nos espaces publics et nos bâtiments, de renforcer la biodiversité urbaine en préservant et en développant les espaces verts, de gérer nos forêts de manière durable, de renaturer nos cours d'eau et d'assurer ou de développer la performance/capacité des infrastructures urbaines de base (eau potable, eaux usées/eaux vannes).

Espace public/bâtiments végétalisés : l'espace public et les bâtiments peuvent amplifier la chaleur, qui est de plus en plus fréquente en été en raison du changement climatique. Le meilleur moyen de lutter contre ces fortes chaleurs est d'avoir suffisamment de verdure dans notre ville : des arbres, des parcs, de l'ombre, des surfaces réfléchissant le soleil ainsi que des toits et façades végétalisés.

Dans les années à venir, des arbres, des arbustes et des fleurs seront plantés dans l'espace public partout où cela est possible, de nouveaux parcs seront créés, des voiles d'ombrage seront installés sur diverses places publiques, parcs et aires de jeux, les surfaces minimalement scellées pour laisser passer l'eau de pluie, les places publiques seront aménagées/reconfigurées avec des matériaux clairs qui reflètent le soleil et la végétalisation des toits et des façades sera soutenue financièrement et par des conseils.

Biodiversité urbaine : le territoire de notre ville est à 68 % végétalisé. C'est un avantage énorme et essentiel pour la qualité de vie actuelle et future de nos concitoyens. Nos espaces verts doivent par conséquent être préservés et développés. Ceci impliquera davantage de plantes et d'arbres dans l'espace public, le soutien des parrainages d'arbres, la plantation de plus d'arbres fruitiers, la gestion extensive de pelouses, la location des jardins publics, l'extension des jardins communautaires à toute la ville, la création de nouveaux parcs, le soutien de la végétalisation de toits et de façades et l'achèvement de la renaturation des cours d'eau. Toutes ces mesures vont renforcer la biodiversité urbaine, rafraîchir l'air et réduire les risques d'inondation.

Les plus grandes « climatisations » naturels qui existent sont les forêts de la ville. Elles stockent d'énormes quantités de CO₂ tout en produisant de l'oxygène. La commune prend soin d'elles en continuant à gérer durablement les forêts appartenant à la Ville (conformes au FSC), en plantant plus d'arbres que d'en abattre et en plantant davantage d'espèces d'arbres qui résistent au changement climatique et surtout à la sécheresse.

En 2025, la ville de Luxembourg organisera conjointement avec l'État la première grande exposition horticole au Luxembourg, la LUGA (Luxembourg Urban Garden). La riche biodiversité de notre ville et tous les métiers qui en prennent soin seront alors mis à l'honneur pendant plusieurs mois et ceci au plein cœur de notre ville.

Une infrastructure d'approvisionnement urbaine performante : l'approvisionnement en eau potable de nos concitoyens est assuré pour l'avenir par le réseau SEBES (1/3), 63 sources captées, 4 châteaux d'eau et 7 réservoirs d'eau (2/3), appartenant tous à la Ville. À cela s'ajoute une protection proactive des sources afin de garantir la qualité de l'eau potable. Dans les années à venir, la ville réhabilitera d'autres sources d'eau, remplacera les anciennes conduites d'eau par de nouvelles, agrandira les réservoirs d'eau, améliorera le traitement de l'eau potable, développera la numérisation du réseau afin de détecter immédiatement les fuites et utilisera davantage d'eau de pluie récupérée à la place de l'eau potable pour certaines activités (par exemple l'irrigation).

Dans l'ensemble de la ville, le réseau d'égouts sera continuellement rénové, sa capacité augmentée et surveillée par des capteurs, les fuites seront détectées et réparées à l'aide de caméras, des bassins de rétention supplémentaires pour les eaux de pluie et les eaux usées seront construits et l'extension de la station d'épuration de Beggen sera achevée.

...garantir la meilleure sécurité.

- Un droit à la sécurité physique et sociale
- Introduire une police municipale visible et proche des citoyens.
- Élargir la vidéosurveillance en ville.
- Introduction d'un droit d'éloignement de l'espace public.
- Sécuriser davantage les zones piétonnes de la ville avec des bornes.
- Développer le travail social : plus de Streetwork et "A vos côtes".
- Développer l'infrastructure sociale : créer de nouvelles offres d'aide.
- Développer le "Housing First".
- Décentraliser davantage l'infrastructure sociale.
- Soutenir les initiatives professionnelles pour les jeunes.
- Augmenter l'allocation de solidarité et les primes d'énergie.

- **Un droit à la sécurité physique et sociale**

Dans notre ville, chacun devrait avoir droit à la sécurité : le droit de vivre en sécurité physique en tant que personne et en tant que communauté. Et le droit d'être aidé en tant que personne par la communauté afin de pouvoir mener une vie digne et autonome.

- **Introduction d'une police municipale visible et proche des citoyens.**

La ville s'engage au niveau national pour la réintroduction d'une police municipale. Celle-ci doit devenir une unité au sein de la police grand-ducale, placée sous l'autorité du Bourgmestre et du collège échevinal des grandes villes, avec comme mission le maintien de l'ordre public dans la ville affectée. Parallèlement, les agents de police communale devront effectuer un travail de proximité et de prévention par une présence visible dans les quartiers et veiller à une cohabitation respectueuse.

- **Élargir la vidéosurveillance**

En collaboration avec la police, la vidéosurveillance sera développée dans l'espace public de la ville.

- **Introduction d'un droit d'éloignement de l'espace public**

La Ville s'engage au niveau national pour que la police ait le droit de réagir aux troubles à l'ordre public par un droit d'éloignement de l'espace public et de veiller ainsi au respect, à la tranquillité et à la sécurité dans l'espace public.

- **Sécuriser davantage les zones piétonnes de la ville avec des bornes supplémentaires**

Toutes les zones piétonnes de la Ville Haute et de la Gare seront sécurisées par des bornes.

- **Développer le travail social : plus de travailleurs de rue à "A vos côtes"**

Le travail social valorisant de la Ville pour aider des concitoyens à sortir de leur situation de détresse et à retrouver une vie structurée, autonome et digne, sera davantage développé, notamment en donnant plus de moyens au Streetwork et au service "A vos côtes".

- **Continuer à développer l'infrastructure sociale en créant de nouvelles offres d'aide**

En collaboration avec les acteurs sociaux et le gouvernement, une structure sera mise en place afin de pouvoir accompagner et aider les personnes souffrant de problèmes psychiques. Il en va de même pour la prise en charge des toxicomanes, où l'offre sera améliorée avec tous les acteurs responsables (création d'une structure pour les femmes, développement de l'offre de substitution, construction d'un nouvel Abrigado sur le site actuel) et reposera sur une approche médicale.

- **Développer le "Housing first"**

En collaboration avec les acteurs sociaux, le concept du "Housing First" sera développé afin que nos concitoyens sans domicile fixe puissent trouver un logement sans devoir passer d'abord par une structure d'hébergement temporaire et collective (par ex. Foyer de nuit). Dans ce contexte, la ville créera également des structures d'habitation modulaires sur ses terrains afin d'offrir un hébergement à un plus grand nombre de personnes.

- **Décentraliser davantage l'infrastructure sociale**

Dans les années à venir, notre ville continuera probablement à connaître une croissance soutenue et c'est pourquoi chaque nouveau plan d'aménagement particulier (PAP) d'une certaine envergure devra prévoir un espace pour une infrastructure sociale décentralisée.

- **Soutenir les initiatives de travail pour les jeunes**

La Ville accompagnera plus étroitement les différentes initiatives de travail pour les jeunes et les aidera à trouver des perspectives professionnelles.

- **Augmentation de la surtaxe de solidarité et des primes énergétiques**

L'allocation de solidarité et les primes énergétiques pour les personnes aux revenus modestes seront encore augmentées.

...les meilleures chances d'avenir pour nos enfants et nos jeunes.

- Construire des bâtiments et des cours d'école modernes, innovants et inclusifs.
- Identifier et anticiper les besoins en nouvelles structures scolaires et d'accueil.
- Planifier l'extension et/ou la construction de crèches, de foyers, d'écoles et de cours d'école en collaboration avec les enfants, les parents et les enseignants.
- Accélérer la rénovation et à la modernisation des écoles et des cours d'école.
- Continuer à créer des concepts scolaires innovants comme la « Bëschspillschoul » et les classes en forêt.
- Offrir les meilleures conditions d'accueil et de travail dans les foyers scolaires.
- Introduire le pédibus dans tous les quartiers de la ville et aménager une zone à 30 km/h devant toutes les écoles.
- Continuer à moderniser progressivement les aires de jeux municipales.
- Créer dans l'ancien Athénée de la ville un musée pour enfants.
- Ouvrir une maison de jeunes dans chaque quartier de la ville.

- **Développer des bâtiments et des cours d'école modernes, innovants et inclusifs, coexistant davantage avec les quartiers.**

En même temps, des campus scolaires seront créés pour favoriser la collaboration entre les différents cycles scolaires.

Dans les écoles de la ville de Luxembourg, le mobilier sera ergonomiquement adapté pour nos enfants, le personnel enseignant et le personnel encadrant. Afin que nos enfants apprennent à utiliser les nouvelles technologies, les salles d'école seront équipées avec le matériel technique et informatique nécessaire et chaque école disposera d'une salle informatique/informatisée.

- **Identifier et planifier à l'avance les besoins en nouvelles structures scolaires et d'accueil**

Dans le cadre des plans de développement de quartier (cf. chapitre ...en tirer le meilleur de nos quartiers), une analyse des capacités et besoins actuels et futurs des écoles et des structures d'accueil sera effectuée pour chaque quartier. Sur base de cette analyse, le programme pluriannuel de construction et d'extension des écoles et des structures d'accueil dans les quartiers est adapté et mis en œuvre.

- **Poursuivre plus rapidement la rénovation et la modernisation de nos écoles et de nos cours d'école**

La commune continuera à optimiser ses processus de travail internes et à recruter des architectes et des ingénieurs supplémentaires.

- **Planifier l'extension et/ou la construction de jardins d'enfants, de foyers, d'écoles et de cours d'école en collaboration avec les enfants, les parents et les enseignants**
- **Continuer à créer des concepts scolaires innovants offrant une alternative aux écoles fondamentales « classiques » comme la « Bëschpillschoul » (cycle 1 de l'école fondamentale) et les classes en forêt.**
- **En collaboration avec les acteurs scolaires responsables, la commune s'engagera pour le renforcement du bien-être et du développement social et personnel des enfants et des jeunes**

Le bien-être de nos enfants est une condition préalable à leur bon développement et à leur apprentissage. Cela passe par un renforcement du travail de médiation/prévention et par l'offre de conseils psychopédagogiques dans nos écoles. La commune s'engagera également dans la lutte contre le stress scolaire.

- **Offrir les meilleures conditions d'accueil et de travail dans les foyers scolaires**

Un encadrement doit être proposé dans les foyers scolaires dès 7h00 le matin. Le personnel encadrant de la commune doit bénéficier des meilleures conditions de travail.

Les foyers devront être mieux intégrées dans la vie du quartier en collaborant avec les associations locales ou en participant aux fêtes de quartier. Une navette amenant les enfants qui fréquentent un foyer scolaire à leurs activités de loisirs (sport, culture) devra être mis en place. Des menus sains et équilibrés, composés principalement de produits régionaux, sont proposés dans les foyers scolaires.

- **Introduire le pédibus dans tous les quartiers de la ville et aménager une zone 30 km/h devant toutes les écoles situées le long d'une rue principale.**

Des places de parking Kiss&Go seront également aménagées devant les écoles si possibles.

- **La commune misera davantage sur les compétences et services offerts par le service CAPEL, un acteur clé de l'éducation non formelle offrant des activités pédagogiques aux enfants et aux jeunes.**
- **Construire ou rénover les aires de jeux de la ville selon les besoins et veiller à ce qu'elles soient maintenues en bon état, propres et sûres.**

- **Concevoir et aménager au rez-de-chaussée et dans la cour de l'ancien Athénée de la ville un musée pour enfants.**
- **Que chaque quartier disposera d'une maison de jeunes et de places aménagées avec et pour les jeunes.**

... les meilleurs soins de santé.

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les soins de base de nos concitoyens en collaboration avec les acteurs du secteur de la santé. • Créer des centres de soins primaires chargés du premier contact. • Communiquer activement en tant que commune sur les soins de santé primaires. |
|--|

- **La ville veut améliorer les soins de santé primaires de nos concitoyens en collaboration avec les acteurs du secteur de la santé.**

La population de la ville devrait continuer à croître fortement et tous nos concitoyens ont donc besoin de soins de base adaptés et de qualité. Cela concerne aussi bien les aspects médicaux que psychologiques et sociaux. Face à la pénurie de médecins, une meilleure vue d'ensemble de l'offre médicale est nécessaire et un accès facile à des soins de santé primaires de qualité est indispensable.

Les médecins généralistes jouent ici un rôle important. En collaboration avec les acteurs responsables du secteur de la santé, la Ville souhaite motiver et soutenir les médecins généralistes et leur offrir un environnement de travail optimal, en supprimant par exemple les contraintes infrastructurelles et/ou administratives. Les médecins peuvent également être soutenus par des projets numériques dans le cadre de la stratégie Smart-City de la ville.

Au cours des premiers mois de son mandat, le nouveau Collège échevinal organisera une rencontre avec les médecins généralistes et nos concitoyens afin de déterminer ensemble quels sont leurs besoins et leurs défis. Sur cette base, un concept et un plan d'action concret seront élaborés et mis en œuvre pour améliorer les soins de santé primaires.

- **Des centres de soins primaires seront créés et seront responsables du premier contact.**

Ces centres de soins primaires seront de préférence gérés par un cabinet collectif de médecins généralistes, qui pourront ainsi offrir un meilleur accès aux patients. Ces centres de soins primaires doivent être le premier point de contact pour nos concitoyens en cas de problèmes de santé et être répartis dans la ville de manière à ce que chaque quartier puisse en profiter de manière optimale.

- **La ville communique plus activement avec ses concitoyens sur les possibilités et l'importance des soins de santé primaires.**

... le meilleur endroit pour notre économie.

- Continuer à être une capitale européenne attrayante, un centre financier international et la métropole économique du Luxembourg et de la Grande Région.
- Garantir des zones d'activité pour les petites et moyennes entreprises.
- Soutenir les start-ups et créer un hub créatif dans les anciens abattoirs.
- Soutenir activement le commerce dans les quartiers.
- Introduire des subventions pour les commerces en cas de chantiers majeurs.
- Introduire un conseil de la nuit.

- **Faire de notre ville le meilleur endroit où vivre lui permettra de rester une capitale européenne attractive, un centre financier international et la métropole économique du Luxembourg et de la Grande Région.**

Pour ce faire, les coopérations intercommunales, régionales et internationales seront utilisées et renforcées afin de maintenir l'attractivité économique de la ville dans le cadre d'un aménagement du territoire durable.

La participation de la Ville dans des structures économiques importantes telles que Luxexpo, le Luxembourg Convention Bureau (LCB), le Luxembourg City Incubator (LCI), le Luxembourg for Tourism (LFT), le Luxembourg for Shopping (Lëtzshop) sera utilisé de manière ciblée pour soutenir le commerce, les start-ups, les industries créatives, le tourisme et les centres de congrès.

La collaboration étroite et privilégiée avec l'Union commerciale (UCVL) et le Luxembourg City Tourist Office (LCTO) sera renforcée.

- **Des zones d'activité pour les petites et moyennes entreprises continueront d'exister dans notre ville.**

Les zones économiques existantes seront maintenues en tant que sites d'implantation et les nouvelles zones économiques désignées dans le PAG seront développées.

Les zones économiques existantes peuvent être transformées en zones mixtes sous certaines conditions. Des zones où du logement peut s'ajouter à la production et au travail, créant ainsi des lieux plus vivants et mixtes.

- **Les start-ups du "Luxembourg City Incubator" continueront à être soutenues et un hub créatif sera créé dans les anciens abattoirs de Hollerich.**
- **La commune soutiendra encore plus activement le commerce dans les 24 quartiers de la ville.**

A l'avenir, la commune louera et mettra en location des locaux commerciaux dans les quartiers et introduira une offre commerciale sur certaines places de quartier, sous forme de kiosques de vente publics et/ou d'un emplacement public pour des formes de commerce mobile (food truck/café/glaces).

- **Lors de chantiers majeurs, une aide financière est introduite pour le commerce local.**

A l'instar d'autres villes européennes comme Bruxelles et en collaboration avec l'Union commerciale, le nouveau Collège échevinal définit les conditions d'un tel système de subvention dans les premiers mois du nouveau mandat.

- **La commune crée un Conseil de la Nuit, parce que notre ville vit aussi la nuit.**

A l'instar d'autres villes européennes, tous les acteurs qui travaillent ou sortent la nuit seront représentés au sein du Conseil de la Nuit, aux côtés de la commune. Ensemble, des mesures pourront alors être prises pour mieux harmoniser les différents intérêts et besoins des ceux qui sont actifs la nuit.

Le nouveau conseil de la nuit pourrait par exemple créer un label avec les gérants de café, de discothèques et tous les autres acteurs de la nuit pour protéger davantage les jeunes (contre les gouttes K.O., etc.).

...offrir la meilleure administration et les meilleurs services.

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Simplifier le quotidien de nos concitoyens par une administration et des services efficaces, innovants et numérisés.• Mettre en œuvre la stratégie « Smart city » et ses projets pour améliorer la qualité de vie de nos concitoyens. |
|--|

- **Simplifier le quotidien de nos concitoyens par une administration et des services efficaces, innovants et numérisés.**

Dans les années à venir, toutes les démarches administratives de la commune pourront être effectuées soit sur place, soit en ligne.

- **Dans le cadre de la stratégie « Smart City » de la Ville, utiliser les nouvelles technologies et la numérisation pour améliorer la qualité de vie de nos concitoyens.**

Les applications et programmes intelligents peuvent par exemple aider à améliorer la mobilité, à réduire les déchets, à détecter les fuites d'eau, à mieux coordonner les chantiers, à mieux nous orienter dans notre ville, à partager des idées et des projets pour notre ville, à nous entraider en tant que voisins, à apprendre de nouvelles langues, à faire revivre le passé de notre ville, etc.

La Ville a donc élaboré ces dernières années une stratégie « Smart City » afin de mieux coordonner ces projets en interne, de sélectionner et de mettre en œuvre ceux qui répondent réellement aux besoins de nos concitoyens et qui peuvent améliorer la vie du plus grand nombre d'entre eux.

Cette stratégie sera mise en œuvre progressivement au cours des prochaines années et adaptée en permanence aux progrès technologiques et aux nouveaux besoins de nos concitoyens.

...créer ensemble la meilleure ville.

- Développer notre ville et nos quartiers par la participation citoyenne directe.
- Tous nos concitoyens doivent pouvoir participer directement.
- Examiner et adapter la participation citoyenne actuelle.
- Introduire une plateforme numérique de participation et un lieu central de participation.

- **Le développement de la ville et des quartiers se fera encore plus avec la participation directe de nos concitoyens.**

Au cours de la première année du mandat du nouveau Collège échevinal, tous les habitants seront par exemple invités, par quartier, à élaborer ensemble des plans de développement de quartier.

- **Tous nos concitoyens doivent pouvoir participer directement.**

De nouveaux moyens de communication seront utilisés pour inviter le plus grand nombre possible de nos concitoyens à participer directement.

- **Le cadre actuel de la participation directe des citoyens sera révisé et adapté.**
- **Une plate-forme de participation numérique et un "point de participation" central seront introduits au sein de l'administration communale.**

Ce sera le point de contact central dans la commune pour tous les concitoyens et les concitoyens organisés, comme les syndicats d'intérêts locaux, et souhaitant participer directement au développement de la ville et des quartiers.